



FORMATION SUR LES RISQUES INDUSTRIELS : Quels leviers d'action des associations dans la vie d'une installation classée ?

Nous avons tous une installation classée près de chez nous : exploitation agricole, station d'épuration, ou déchetterie. Les installations classées pour l'environnement prennent de multiples formes, et présentent diverses formes de risques.

Ces installations sont soumises à un régime particulier en raison des risques chroniques qu'elles présentent, ceux qui sont liés au fonctionnement normal de l'installation. Ce régime prévoit également la participation du public et la concertation avec les acteurs locaux.

France Nature Environnement et la SEPANSO s'associent donc pour vous donner les leviers d'action qui vous permettront d'agir au cours différentes étapes de la vie d'une installation classée.

Elle est destinée aux membres d'associations, et à toute personne impliquée dans les instances locales de concertation (Commission de suivi de site, CODERST...).

Le samedi 14 décembre 2013

Espace Mouneyra
118 rue Mouneyra
33 000 BORDEAUX

Inscriptions avant le 10 décembre 2013

Auprès de Michel RODES rodes.michel@neuf.fr
et Solène DEMONET solene.demonet@fne.asso.fr (01 44 08 77 87)

Déroulé de la journée :

9h15 : Accueil

9h30 : Michel RODES

Tour de table, présentation de la journée

9h50-10h : Solène DEMONET (FNE)

Quizz autour de 5 thèmes généraux sur les ICPE (à choisir parmi 7 thèmes) : notion d'ICPE, étude de danger, étude d'impact, acteurs locaux, débat public, acteurs institutionnels, recours.

11h-12h : Laurent BORDES (Inspecteur ICPE- DREAL)

Les actions permettant une meilleure performance environnementale et la prévention des risques chroniques

12h-13h : Solène DEMONET (FNE)

Le rôle des associations et leur marge de manœuvre lors des 5 étapes de la vie d'une installation classée (phases 1-2)

13h-14h15 : Repas

14h15-16h00 : Solène DEMONET (FNE)

Le rôle des associations et leurs marges de manœuvre lors des 5 étapes de la vie d'une installation classée (phases 3-5)

16h00- 16h30 : Echanges et débat

16h30 - 17h : Conclusions et bilan de la journée

Informations pratiques :

Plan d'accès à l'espace Mouneyra

Tram A – Arrêt Hotel de Police

Bus 26- Arrêt Dandicolle

Bus 24- Arrêt François de Sourdis

Bus 4 – Arrêt Dandicolle

Formation Gratuite

Prise en charge par FNE :

- Des frais de déjeuner
- Des frais de transport à hauteur de 50% des billets de train (dans la limite de 100€)
- Remboursement des déplacements en covoiturage, selon forfait kilométrique, à hauteur de 50%. (dans la limite de 100€)

